

Séance du 11 avril 2023

DCM N° 2023-37

NOMBRE DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	25
Date de la convocation		
05/04/2023		
Date d'Affichage		
12/04/2023		

L'an deux mil vingt-trois

Et le 11 avril

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en présentiel avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

19 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, BATTISTI Gilles, PASQUALINI Maurice, SILVESTRI Dominique, BERTOLUCCI Marie Christine, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, NAPPO Michelle, FICO Aurélie.

8 Membres absents excusés (procurations) :

MME CROCE-AJACCIO Catherine a donné procuration à M. FINI René
 MME MALAFRONTÉ Christine a donné procuration à MME UGOLINI Nuria
 M. FABRIZI Bernard a donné procuration à M. SIMONPIETRI Pierre Michel
 M. CAMUZAT Alexandre a donné procuration à MME BERTOLUCCI Marie-Christine
 M. GIAFFERI Michael a donné procuration à MME GIAMARCHI Marie-Dominique
 M. SIMONI Pierre-Baptiste a donné procuration à M. BATTISTI Gilles
 MME PORTA Marine a donné procuration à MME SIMONI PIACENTINI Céline
 M. MARTEL Enzo a donné procuration à MME FICO Aurélie

2 Absents : M. MALPELI Stéphane, M. LECA Jean-Louis.

Madame BERTOLUCCI Marie-Christine est nommée secrétaire

Objet de la délibération

BUDGET CINEMA

U PARADISU :

Approbation du Compte de gestion 2022

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

Madame GIAMARCHI Marie-Dominique, 2^{ème} Adjointe au Maire, rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du Comptable à l'ordonnateur, qu'il doit être voté préalablement au Compte Administratif ;

Après s'être assurée que la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de Borgo a repris, dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a prescrit de passer dans ses écritures ;

CONSIDERANT que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, Madame GIAMARCHI Marie-Dominique demande aux membres du Conseil Municipal d'approuver le Compte de gestion 2022 ;

OUI l'exposé de Madame GIAMARCHI Marie-Dominique et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à 2 ABSTENTIONS et 25 voix POUR :

APPROUVENT

Le Compte de gestion de la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de Borgo pour l'exercice 2022.

AUTORISENT

Le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette affaire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE
Michel SIMONPIETRI

